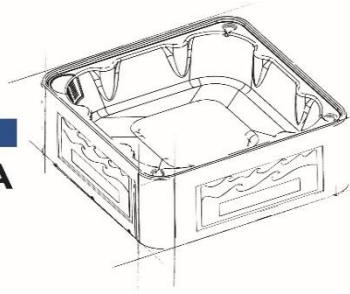


L E S P A



FRANÇAIS

Combien de fois doit on changer l'eau d'un spa ?

Vous êtes nombreux à me poser des questions sur le changement d'eau de votre spa ou futur spa.

Entre les légendes urbaines, les « On m'a dit, les ON a lu » voici donc mes conseils

Ce que j'aimerais vous faire comprendre c'est que le temps détériore et altère l'eau, vous vous retrouvez avec un liquide qui n'est plus de l'eau (de l'eau, des bactéries, de l'acide sulfurique ph-, du gras, des résidus de peaux, des sécrétions corporelles etc etc)

Parce que nous sommes professionnels, on vous répond de façon professionnelle pour une utilisation d'ordre privée et dans les règles de l'art, sur les plans sanitaires

Je réponds également de façon professionnelle à une utilisation classique et vécue avec toute mon expérience, qui constate que bien souvent, même avec le meilleur spa du monde (le notre ? 🧐) et la meilleure volonté, il est fréquent d'avoir des déséquilibres de l'eau, pouvant provoquer : salmonellose, légionellose, staphylocoque doré et biofilm.

Je préfère donc recommander une vidange 1 fois par mois

Je vois certain déjà hurler au scandale dispendieux et financier d'un changement d'eau mensuel, je vais donc vous aider à relativiser cela :

On considère que l'M3 d'eau coûte maximum 5€ suivant les départements et que le KW/h coûte en moyenne 0,1765€

Donc pour ce qu'il est de l'électricité, si on considère que le coût moyen du kW/h est de 0,1765€ que vous avez un réchauffeur de 3kw. La montée en température en hivers (5° extérieur et 6° d'eau) d'un spa est de 3°/h.

Donc en partant avec une moyenne de 11° d'eau il faut moins de 9h pour monter à 38°.

Votre consommation électrique sera de 4,76€ / remplissage soit 57€/an (3kW X 0.1765€ X 9h X 12 mois)

Donc si on résume changer l'eau 1 fois par mois vous coûtera 60€ d'eau et 57€ d'électricité 😊 soit un budget de 117 € / an !

Je pense qu'un Propriétaire de Spa doit le faire pour sa tranquillité d'esprit

Je tiens ces données en concertation avec l'ARS et de mon expérience de terrain (Bac +12 Spa 😊).

Je me permets juste une petite précision, l'ars ne viendra pas chez vous vérifier votre eau, mais en cas d'hospitalisation dû à la salmonellose, légionellose, staphylocoque doré, elle viendra pour sûr 😊.

Je fais des réunions régulières avec l'ARS (celle d'Annecy) et c'est vraiment leur ligne de conduite que de proposer aux particuliers de changer l'eau tous les 15 jours 😊

Donc je pense que raisonnablement on peut changer tous les mois 😊 pour la sécurité.

NLP SPA Français 15 ch des Carroz 74200 Anthy sur Léman

04 50 70 67 05 – 06 03 59 31 76 - contact@spafrancais.com - www.spafrancais.com